

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 4

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Février

2 — En raison du trop grand trafic dans le tunnel du Gothard, on estime que le déclenchement automatique de la fermeture des portes sera quotidien d'ici en 1991, les ventilateurs ne pouvant plus absorber le surplus des gaz d'échappement.

3 — 21 plaintes ont été déposées l'an dernier contre la Société suisse de radio-télévision et jamais l'autorité indépendante d'examen des plaintes ne l'a prise en flagrant délit de violation de la concession.

3 — Les autorités sanitaires fédérales, qui entendent intensifier la lutte contre la consommation de tabac, annoncent la création prochaine d'une commission du tabac chargée de promouvoir la lutte préventive.

3 — Le Comité international de la Croix-Rouge annonce qu'il va reprendre ses activités en Afghanistan, après 5 ans d'interruption, grâce à un accord conclu avec les autorités de Kaboul.

3 — Un promoteur bernois achète à Genève deux immeubles afin de pouvoir en expulser des personnalités dont il n'aime pas les interventions. Parmi elles, le président du parti libéral suisse qui s'était prononcé en faveur de l'arrêté fédéral pour la protection des locataires.

4 — Alerte au smog en Argovie et à Saint-Gall. On appelle à moins chauffer et à moins circuler.

4 — Suite au décès d'un asthmatique de 67 ans, une plainte pénale pour homicide par négligence est déposée contre l'entreprise chimique Sandoz par la famille.

5 — Les 4 centrales nucléaires suisses vont désormais publier chaque mois un rapport commun sur leur fonctionnement, destiné aux autorités et au grand public via les médias.

5 — Le nombre des objecteurs de conscience baisse pour la deuxième année consécutive et s'établit à 542 en 1986.

6 — En 1986, l'asile politique a été accordé à 820 personnes. 30 % des ressortissants des pays de l'Est ont vu leur demande acceptée contre seulement 4 % de Zaïrois.

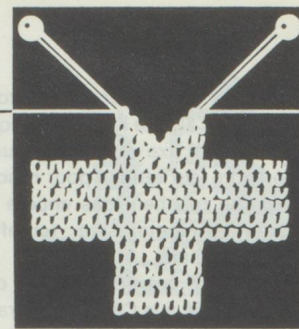
6 — L'exécutif, à majorité bourgeoise, de la ville de Zurich intervient à Berne pour demander que le rationnement de l'essence soit sérieusement envisagé.

8 — Fin des championnats du monde de ski à Crans-Montana. Les skieurs et skieuses suisses ont raflé 14 médailles sur les 29 qui étaient en jeu.

9 — La Commission des Finances du National refuse d'accorder au Conseil fédéral une compétence illimitée dans le temps d'émettre des emprunts.

10 — Ouverture à Gerzensee (BE) d'une conférence internationale de trois jours sur l'asile. Dix pays d'Europe, le Canada et l'Australie y participent pour échanger des informations et élaborer une stratégie de coordination.

10 — La collection des montres suisses s'enrichit d'un nouveau modèle particulier : la Woodwatch. Un micromécanicien de Nidau (BE) est le père du projet. Pour le moment 20 pièces ont été réalisées en bois de hêtre, mais selon la demande on



pourrait adopter d'autres bois, tels celui du noyer ou de la rose.

12 — Selon l'Office fédéral de la santé publique, la catastrophe de Schweizerhalle a eu au moins un effet positif. Elle a rappelé à leurs responsabilités les entreprises autorisées à jongler librement avec les toxiques.

13 — Le centre hospitalier universitaire de Zurich constate une forte augmentation des tests de détection du SIDA. 80 à 120 personnes s'annoncent chaque jour contre 20 à 40 auparavant. La proportion des personnes positives a baissé : 1,2 % contre 5 % jusqu'ici.

13 — Le Cdt de corps Roger Mabilars, chef de l'instruction, rentre très satisfait des 4 jours qu'il vient de passer en France. Il exprime son « excellente impression devant les aptitudes technologiques des Français ». L'armée suisse s'intéresse aux fusées sol-air Mistral ainsi qu'au Mirage 2000.

15 — La saint-galloise Eva Segmüller est élue à la tête du PDC en remplacement de Flavio Cotti. Elle a obtenu 260 voix sur 264.

16 — Pour la première fois depuis 19 ans, la Suisse remporte une médaille individuelle aux championnats du monde de ski de fond, grâce à Evi Kratzer qui gagne la médaille de bronze des 5 kilomètres.

17 — On apprend qu'en 1986, 125'780 personnes ont dû être refoulées à la frontière en raison d'une interdiction

d'entrée ou parce qu'elles ne possédaient pas les documents nécessaires.

17 — A Moutier, suite à une plainte, les experts de Berne recomptent les cartes de légitimation, les duplicatas et les bulletins de vote de l'élection au Conseil municipal du 30 novembre dernier qui avait donné la majorité aux séparatistes. Une seule erreur est relevée sur les 39'104 suffrages enregistrés, soit 0,0026 % des voix. La répartition des 8 sièges du Conseil, dont 5 ont été attribués aux partis autonomistes ne change donc pas.

17 — Suite à l'opposition de l'OFIAMT et de certains syndicats sur le travail en continu, le président du groupe SMH annonce que la construction d'une usine de puces électroniques à Marin (NE) est remise en question.

19 — A Genève, le personnel du Bureau international du travail observe une grève de 24 heures afin de protester contre la dégradation des salaires et des pensions de retraite fixés en dollar, monnaie qui ne cesse de se déprécier face au franc suisse.

19 — Les PTT annoncent pour 1986 un bénéfice de 554 millions, soit 239 de plus que prévu. Des réductions tarifaires dont bénéficieront les usagers du téléphone à l'intérieur de la Suisse et ceux du télex pour les communications internationales sont promises pour bientôt.

20 — L'Initiative populaire « en faveur d'impôts fédéraux plus équitables pour les couples mariés et la famille » lancée par le Parti radical-démocratique suisse aboutit avec 111'887 signatures.

21 — La police tessinoise se distingue dans la lutte antidrogue en interceptant un camion qui contient 80 kilos de morphine-base et 20 kilos d'héroïne.

22 — Les Thurgoviens refusent l'introduction du droit de vote et d'éligibilité dès l'âge de 18 ans.

22 — La pensée écologiste continue à faire des adeptes. A Bâle-campagne, écologistes et progressistes, réunis pour l'occasion sur une liste verte remportent 10 sièges au Parlement, soit 6 de plus qu'en 1983.

24 — Le Département fédéral des affaires étrangères annonce qu'il octroie un million de francs au Comité international de la Croix-Rouge au titre de contribution extraordinaire pour son action au Liban en faveur des populations civiles des camps.

25 — Une étude réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques révèle que les émissions les plus importantes de déchets polluants se situent en Suisse au-dessous de la moyenne enregistrée dans les autres pays industrialisés d'Occident.

26 — Installation à la STEP de Martigny de la plus grande éolienne d'Europe. But des opérations : permettre une totale autonomie de la station au niveau des besoins électriques grâce à l'énergie fournie par le vent et le biogaz.

27 — M. Pierre Aubert reçoit le numéro 2 de l'OLP, M. Kaddoumi. Le président de la Confédération rappelle la position du Conseil fédéral sur le conflit du Proche-Orient : toute solution à ce problème devra nécessairement tenir compte à la fois du « droit d'Israël à l'existence et la sécurité dans des frontières internationalement reconnues » et du « droit du peuple palestinien à déterminer son propre avenir ».

28 — Innovation carnavalesque à Sion (VS) : le « ramasse-souçons ». Une société abstinente met généreusement à disposition des noceurs un bus de 12 places avec chauffeur pour les ramener à la maison.

28 — Le comité central du Parti socialiste suisse se dit en faveur d'une limitation de la circulation automobile au profit des transports publics, et propose notamment la réduction de la consommation d'essence, l'abaissement des vitesses maximales et la fixation de dimanches sans véhicule moteur.

La Direction Générale des PTT cherche un ingénieur diplômé EPF (ou formation équivalente) expérimenté dans le domaine de la communication par satellites.
Direction générale des PTT
Division principale des services du personnel
3030 Berne
Tél. M. Bigler (031 - 62.46.80)

Immobilier

A louer centre Bordeaux Appt.
4^e étage

A louer au Bouscat Gironde,
banlieue de Bordeaux un appt.
tout confort.

S'adresser :

Dupont Grasset,
40, rue de la Course
33000 Bordeaux

Seine-et-Marne
Sud de Fontainebleau - 100 km de Paris
PETITE FERME
ayant subi transformation

R.C. : 3 grandes pièces, s. à manger, salon, chamb., cuis., s. de b., WC, 1 chamb. d'amis avec cab. toilette, Garage
1^{er} étage : 1 grande chamb., 1 plus petite avec lavabo etc..., 2 greniers.
Chauffage central au fuel
Cave, Buanderie, appenti outils
Jardin potager

Terrains : parcelle de 22,30 ares, de 21,50 ares, de 2,46 ares.

S'adresser au Messenger Suisse qui transmettra.

RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau
75002 PARIS

•
SPÉCIALITÉ
D'ENTRECOTE

Servie
avec sa célèbre sauce Suisse

•
☎ 42.36.10.27

Fermé le Dimanche
et Samedi soir

PLACE DE LA BOURSE